



Paris, le 2 décembre 2016

**Réponse de l'UPRIGAZ à la consultation publique de la CRE
relative aux plans décennaux de développement de GRTgaz et TIGF**

A titre liminaire, l'UPRIGAZ tout en relevant la qualité des analyses présentées par les GRT et la CRE souhaite éclairer ses réponses à la consultation par un certain nombre de réflexions.

En premier lieu, l'UPRIGAZ observe que, selon les scénarios retenus, la demande prévisionnelle de gaz peut varier sensiblement. Toutefois, quel que soit le scénario, la demande prévisionnelle à l'horizon 2035 devrait s'établir en baisse par rapport au niveau actuel ; baisse entre 2 et 27 %. Cette diminution de la demande va inévitablement se traduire par une majoration du coût du transport pour le consommateur.

Dans ce contexte, il convient d'adopter une vision prudente et conservatrice sur les investissements des GRT, et ce, d'autant plus que les documents présentés récemment par GRTgaz et TIGF mettent en évidence une bonne résilience du système gazier français qui a procédé à d'importants programmes de renforcement de réseau au cours des dernières années.

En second lieu, les perspectives du marché international du GNL ainsi que l'existence de surcapacités importantes dans les terminaux méthaniers européens disséminés tout au long des façades maritimes européennes apportent une sécurité complémentaire et limitent la nécessité de nouvelles interconnexions.

En troisième lieu, la PPE envisage d'utiliser les réseaux gaziers dans le cadre des politiques publiques de développement des nouvelles énergies comme le power to gas ou le biométhane. Si ces nouveaux projets devaient induire des investissements additionnels significatifs dans les réseaux, il conviendrait que les coûts afférents soient clairement identifiés et affectés à ces projets sans incidence pour les autres utilisateurs du réseau.

Question 1 : Les modalités actuelles de consultation du marché par les GRT vous donnent-elles satisfaction ?

L'UPRIGAZ est satisfaite des modalités actuelles de consultation.

Question 2 : Quelle est votre analyse concernant les prévisions de consommation présentées par les GRT dans le bilan prévisionnel pluriannuel et les plans à dix ans des GRT ?

L'UPRIGAZ observe que l'exercice prévisionnel auquel se sont livrés les GRT intervient dans un environnement peu stabilisé. En effet, d'une part l'offre abondante de gaz et de GNL et les prix historiquement bas du gaz devraient constituer un moteur de croissance du gaz, alors que d'autre part les pouvoirs publics nationaux et communautaires affichent des objectifs ambitieux de réduction des énergies fossiles. Dans ce contexte, il est difficile de disposer d'une visibilité à l'horizon 2035. C'est pourquoi la périodicité de réexamen des plans d'investissement tous les ans reste pertinente.

Question 3 : Quelle est votre analyse des prévisions d'injection de gaz d'origine renouvelable présentées par les GRT dans leurs plans à dix ans ?

Voir nos propos liminaires.

Question 4 : Avez-vous des observations sur le niveau des capacités d'entrée et de sortie ?

Non

Question 5 : Avez-vous des remarques concernant les projets décidés par les GRT et déjà approuvés par la CRE ?

L'UPRIGAZ est très favorable à la réalisation complète et dans les délais des travaux sur les réseaux de GRTgaz et TIGF permettant la création d'une zone unique en 2018.

Concernant le projet Power to gas Jupiter, l'UPRIGAZ n'émet pas d'objection au schéma de financement de ce projet pilote et comprend que GRTgaz et TIGF en soient parties prenantes compte tenu de son caractère innovant. En revanche, si à l'avenir d'autres projets significatifs de cette nature devaient être initiés, l'UPRIGAZ exprime des réserves quant à leur financement au travers du tarif régulé (cf. propos liminaire).

Question 6 : Avez-vous des observations sur les projets à l'étude ?

Compte tenu des observations formulées dans les propos liminaires, l'UPRIGAZ estime que le renforcement des capacités d'interconnexion entre la France et l'Espagne – que ce soit sous la forme de capacités fermes (Midcat) ou interruptibles (STEP) – ne correspond pas à un besoin du marché ce que le test d'une open season pourrait permettre le moment venu de valider.

Concernant le projet de rebours vers l'Allemagne et l'odorisation décentralisée, l'UPRIGAZ partage l'analyse et les conclusions de la CRE.

L'UPRIGAZ soutient le plan de conversion Gaz B – Gaz H proposé par GRTgaz.

GRTgaz précise que les ouvrages de transport liés à une extension des capacités des terminaux GNL de Montoir de Bretagne et de Fos Cavaou pourraient être réalisés si des accords commerciaux nécessaires à la décision de réalisation étaient conclus. Pour autant, ces projets d'extension ne nous apparaissent pas pertinents dans un environnement de sous-utilisation des capacités existantes. En outre, l'UPRIGAZ n'émet pas de réserve sur le développement de capacités additionnelles de stockage rapide dans le Sud Est de la France à la fois par Géométhane et Storengy, sous réserve que ce développement corresponde à un besoin du marché.

Concernant le développement du réseau lié au biométhane, l'UPRIGAZ partage l'analyse de la CRE.

Question 7 : Avez-vous d'autres remarques en ce qui concerne les plans décennaux de développement de GRTgaz et TIGF

Non